

Bloc de compétences :

« Fiscalité : déclarer, traiter l'impôt et les obligations fiscales »

Présentation

Les blocs de compétences Fiscalité ont pour but de permettre aux publics d'acquérir ou de compléter des connaissances en fiscalité.

Objectifs :

- Calculer et enregistrer périodiquement la TVA à reverser l'État ou le crédit de TVA
- Mettre en place une veille sur l'évolution législative et réglementaire en matière de TVA
- Utiliser le logiciel Excel et le logiciel
- Déterminer le résultat imposable de l'entreprise à partir de son résultat comptable
- Traiter les incidences fiscales des opérations courantes de l'entreprise
- Établir des déclarations fiscales et assurer le suivi et la déclaration des obligations fiscales usuelles des entreprises
- Élaborer des déclarations fiscales annexes ou spécifiques : relevé de frais généraux, DADS

Publics visé et Prérequis

Être titulaire d'un bac+2 (idéalement à dominante gestion)
Une expérience dans le domaine de la gestion serait un plus

ATTENTION : Merci de candidater auprès du Responsable Pédagogique de la Formation

Compétences visées

- Étudier les opérations économiques réalisées par une organisation pour en évaluer les incidences fiscales
- Mettre en œuvre une démarche d'optimisation fiscale
- Analyser les opérations réalisées par une organisation ou une personne physique ainsi que sa situation patrimoniale
- Préparer et établir les déclarations fiscales obligatoires

Programme

Partie théorique

- Bloc 1 Déclarer, Traiter et sécuriser la TVA – 40h00
- Bloc 2 : Déterminer et Traiter de l'impôt sur les sociétés ou de l'entreprise individuelle – 40h00
- Bloc 3 : Assurer les obligations fiscales d'une entreprise ou d'un particulier – 30h00

Responsable pédagogique

RAKOTOVAHINY Marie-Andrée

marie-andree.rakotovahiny@iut-tlse3.fr

Composante de rattachement

Département GEA Ponsan

Inscription Administrative

MISSION FORMATION CONTINUE
ET APPRENTISSAGE

mfca_formationqualifiante@univ-tlse3.fr

Prix

4 400 €

Déroulement de la formation

Durée

110H00

Bloc 1 : 40h/ Bloc 2 : 40h/ Bloc 3 : 30h

Dates

du 1 Avril au 21 juillet 2022

Lieu

Département GEA — Site de Toulouse
Ponsan

<https://iut-gea-ponsan.univ-tlse3.fr/dispositifs-specifiques-1>

Nombre de participants

Minimum : 7 personnes

Maximum: 20 personnes

L'établissement se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint

Bloc de compétences

« Fiscalité : déclarer, traiter l'impôt et les obligations fiscales »

Partie pratique :

- Utiliser le logiciel Excel et le logiciel comptable de type ISACOMPTA
- Préparer et établir les déclarations fiscales obligatoires

Modalités d'évaluation

- Évaluation en contrôle terminal sous forme d'examens écrits/mises en situation

Validation

- Délivrance d'une attestation de fin de formation

Modalités d'enseignement

En présentiel et à distance

Intervenants

Enseignants et professionnels